quittement, ma mort violente et jusqu'à ta méprisable vie.

(*La duchesse entre.*)

BEN. Madame, ce tribunal équitable a résolu de faire droit à votre demande, quelque insolite qu'elle soit. Quoi que vous ayez à nous dire, nous vous écouterons avec tout le respect dû à votre noblesse, à votre rang et à vos vertus. Mais vous pâlissez! Soutenez la duchesse! qu'on avance un siége!

ANG. Ce n'est qu'une faiblesse passagère.—Je suis mieux... Pardonnez-moi... — je ne m'assieds pas en présence de mon prince et de mon époux, pendant que lui-même est debout.

BEN. Quel motif vous amène, madame?

ANG. Des bruits étranges, mais qui ne sont que trop vrais, si je dois en croire tout ce que j'entends et tout ce que je vois, sont arrivés jusqu'à moi; et je viens pour connaître toute l'étendue de mon malheur... Pardonnez la précipitation de ma démarche. Est-il vrai? — Je ne puis parler, — je ne puis formuler ma question; — mais vos yeux qui se détournent, vos fronts sinistres y ont répondu d'avance. — O Dieu! ce silence est celui de la tombe!

BEN. (*après un moment de silence.*) Madame, épargnez-nous, épargnez-vous à vous-même la répétition de ce qui fut pour nous un devoir terrible, impérieux, envers le ciel et les hommes!

ANG. Parlez toujours... Je ne puis... je ne puis...—non, je ne puis encore le croire, même à présent. Est-il condamné?

BEN. Hélas!

ANG. Était-il coupable?

BEN. Madame, le trouble naturel de vos idées, dans un pareil moment, rend cette demande excusable. Dans tout autre cas, ce serait un délit grave que d'élever un tel doute contre l'équité d'un tribunal si élevé. Mais interrogez le doge, et, s'il nie en présence des preuves produites contre lui, croyez-le aussi innocent que vous-même.

ANG. Est-il vrai?... Mon seigneur, — mon souverain, — toi, l'ami de mon pauvre père, — toi qui fus si grand sur les champs de bataille, si sage dans les conseils, démens les

paroles de cet homme!... — Tu gardes le silence!

BEN. Il a déjà avoué son crime, et vous voyez que maintenant il ne le nie pas.

ANG. Oui, mais il ne doit pas mourir... — Épargnez le peu d'années qui lui restent : la honte et la douleur les réduiront à un petit nombre de jours... Un jour de culpabilité impuissante ne doit pas effacer seize lustres d'actions glorieuses.

BEN. Son arrêt doit être exécuté sans délai et sans rémission. — Le décret est rendu.

ANG. Il est coupable, mais il peut encore y avoir pour lui de la clémence.

BEN. La clémence, en cette occasion, ne se concilierait pas avec la justice.

ANG. Hélas! seigneur, celui qui n'est que juste est cruel. Qui resterait vivant sur la terre si tous étaient jugés d'après les seules règles de la justice?

BEN. Le salut de l'État exige son châtiment.

ANG. Sujet, il a servi l'État; général, il l'a sauvé; souverain, il l'a gouverné.

UN MEMBRE DU CONSEIL. Conspirateur, il l'a trahi.

ANG. Sans lui, il n'y aurait point aujourd'hui d'État à sauver ou à détruire; et vous, qui prononcez ici la mort de votre libérateur, sans lui vous seriez à ramer dans les galères musulmanes, ou, chargés de chaînes, vous travailleriez dans les mines des Huns!

UN MEMBRE DU CONSEIL. Non, madame, il en est qui périraient plutôt que de vivre esclaves!

ANG. S'il en est dans cette enceinte, tu n'es pas du nombre : les vrais braves sont généreux pour les vaincus. — N'est-il plus d'espoir?

BEN. Il n'y en a plus, madame.

ANG. (*Se tournant vers le doge*). Meurs donc, Faliero, puisqu'il le faut! meurs comme doit mourir l'ami de mon père! Tu t'es rendu coupable d'une grande faute; mais la dureté de ces hommes l'a plus qu'à demi effacée. Je les aurais implorés, — suppliés, — comme le mendiant affamé

qui demande du pain; — ma voix en pleurs eût invoqué leur clémence comme ils invoqueront celle de Dieu, qui leur répondra ainsi qu'ils me répondent, — si cela n'eût été indigne de ton nom et du mien, et si la froide cruauté écrite dans leurs regards ne m'annonçait des cœurs lâches qui se vengent. Subis donc ta destinée comme un prince doit la subir.

Le Doge. J'ai vécu trop longtemps pour ne pas savoir mourir! Tes prières ne feraient pas plus d'impression sur ces hommes que les bêlements de l'agneau n'en font sur le boucher, ou les pleurs des matelots sur la vague irritée. Je ne voudrais pas même d'une vie éternelle, s'il me fallait la tenir des mains de misérables au joug coupable et monstrueux desquels j'ai voulu soustraire les peuples gémissants!

Michel Sténo. Doge, j'ai un mot à te dire, ainsi qu'à cette noble dame que j'ai si gravement offensée. Plût au ciel que de ma part la douleur, la honte ou le repentir pût anéantir l'inexorable passé! Mais puisque cela ne se peut, disons-nous du moins adieu en chrétiens, et séparons-nous en paix. C'est avec un cœur contrit que j'implore, non votre pardon, mais votre compassion à tous deux, et que j'offre pour vous à Dieu mes prières, quelque impuissantes qu'elles soient.

Ang. Sage Benintende, aujourd'hui premier juge de Venise, c'est à vous que je m'adresse, en réponse à ce que vient de dire ce seigneur. Dites à l'infâme Sténo que les paroles calomnieuses d'un être tel que lui, n'ont jamais excité dans le cœur de la fille de Lorédan qu'un sentiment de pitié! Je préfère mon honneur à mille vies, si elles pouvaient toutes se concentrer dans la mienne; mais je ne voudrais pas qu'il en coûtât la vie à personne pour avoir attaqué ce qu'il n'est donné à aucune puissance humaine d'atteindre, — le sentiment de la vertu, dont la récompense n'est pas dans ce qu'on pense d'elle, mais en elle-même. Pour moi, les paroles du calomniateur ont été ce qu'est le vent pour le rocher; mais, — hélas! — il est des esprits plus irritables sur lesquels de tels outrages font l'effet de

l'ouragan sur les flots; il est des âmes pour qui l'ombre seule du déshonneur est une réalité plus terrible que la mort et la malédiction éternelle, des hommes qui ont le tort de s'effaroucher à la moindre raillerie du vice, et qui, sachant résister à toutes les attractions du plaisir, à toutes les angoisses de la douleur, ne peuvent sans effroi voir le moindre souffle ternir le nom superbe sur lequel ils avaient élevé leurs espérances, jaloux de ce nom comme l'aigle de son aire. Puisse ce que nous voyons maintenant, ce que nous sentons et souffrons, servir de leçon à ces misérables, et leur apprendre à ne pas se jouer, dans leur dépit, à des êtres d'un ordre supérieur! Ce n'est pas la première fois qu'il a suffi d'un insecte pour mettre le lion en fureur; une flèche au talon fit mordre la poussière au brave des braves; le déshonneur d'une femme amena la ruine de Troie; le déshonneur d'une femme fut cause que Rome chassa pour jamais ses rois; un époux outragé conduisit les Gaulois à Clusium, puis à Rome, qui périt pour un temps: l'univers avait supporté les cruautés de Caligula, un geste obscène lui coûta la vie; l'injure d'une vierge fit de l'Espagne une province maure, et deux lignes calomnieuses de Sténo auront décimé Venise, mis en péril un sénat de huit cents ans, détrôné un prince, abattu sa tête découronnée, et forgé de nouveaux fers à un peuple gémissant! Que le misérable, comme la courtisane qui incendia Persépolis, soit fier de cet exploit, il le peut: — c'est un orgueil digne de lui; mais qu'il n'insulte pas par ses prières aux derniers moments d'un homme qui, quoi qu'il puisse être aujourd'hui, *fut* un héros. Rien de bon ne saurait venir d'une telle source, et de lui nous ne voulons rien, maintenant ni jamais: nous le laissons à lui-même; c'est le laisser dans l'abîme le plus profond de la bassesse humaine. Le pardon est fait pour les hommes, non pour les reptiles... — Nous n'avons pour Sténo ni pardon ni colère... Les êtres tels que lui sont nés pour darder leur venin, les êtres supérieurs pour souffrir: c'est la loi de la vie. L'homme qui meurt de la morsure de la vipère peut bien écraser la bête rampante, mais il ne sent

point de colère : le reptile a obéi à son instinct; et il est des hommes reptiles dont l'âme est plus rampante que le ver qui se repaît des dépouilles de la tombe.

Le Doge (*à Benintende*). Seigneur, achevez ce que vous regardez comme votre devoir.

Ben. Avant de procéder à l'accomplissement de ce devoir, nous prions la princesse de vouloir bien se retirer... Il lui sera trop douloureux d'en être témoin.

Ang. Je le sais, mais je dois le souffrir : car cela fait partie de mon devoir. — Je ne quitterai point mon mari que je n'y sois contrainte par la force. — Poursuivez..., ne craignez point de ma part des cris, des soupirs ou des larmes... Dût mon cœur se briser, il se taira. — Parlez, j'ai là quelque chose qui domptera tout.

Ben. Marino Faliero, doge de Venise, comte de Val di Marino, sénateur, pendant quelque temps général de la flotte et de l'armée, noble vénitien, plus d'une fois chargé par l'état des plus hauts emplois, écoute ta sentence !... Convaincu par un grand nombre de témoignages et de preuves, ainsi que par tes propres aveux, d'un crime de trahison inouï jusqu'à ce jour, — la peine prononcée contre toi est la mort. Tes biens seront confisqués au profit de l'État; ton nom sera rayé de ses annales, excepté le jour où nous célébrerons par de publiques actions de grâces notre délivrance miraculeuse. Ce jour-là, ton nom sera noté, dans nos calendriers, avec les tremblements de terre, la peste, l'ennemi étranger et le grand ennemi des hommes; et nous remercierons annuellement le ciel d'avoir préservé nos vies et notre patrie de tes complots pervers. La place où, en ta qualité de doge, devait être mis ton portrait parmi ceux de tes illustres prédécesseurs, sera laissée vacante et couverte d'un voile noir; et au-dessous seront gravés ces mots : « C'est ici la place de Marino Faliero, décapité pour ses crimes. »

Le Doge. Ses crimes !... Mais qu'importe ? tout cela sera inutile... Ce voile noir étendu sur mon nom proscrit, ce voile qui cachera ou semblera cacher mes traits, attirera plus les regards que les mille portraits de vos esclaves délégués, — de ces tyrans du peuple qui étaleront sur la toile leurs costumes brillants. Décapité pour ses crimes !... — *Quels* crimes ?... Ne vaudrait-il pas mieux rappeler les faits, afin que le spectateur pût approuver ou du moins apprendre le *motif* de ces crimes ?... Quand il saura qu'un doge a conspiré, qu'on lui dise pourquoi : cela fait partie de votre histoire.

Ben. Le temps se chargera de résoudre cette question; nos fils jugeront le jugement de leurs pères, que maintenant je prononce. Comme Doge, revêtu du manteau ducal, tu seras conduit à l'escalier des Géants, lieu de ton investiture et de celle de tous nos princes; là, après qu'on t'aura ôté la couronne ducale, au lieu même où elle te fut décernée, tu auras la tête tranchée; et que le ciel ait pitié de ton âme !

Le Doge. Est-ce là la sentence de la Junte ?

Ben. Oui.

Le Doge. Je l'accepte. — Et quand aura lieu l'exécution ?

Ben. Immédiatement. — Fais ta paix avec Dieu : dans une heure tu seras en sa présence.

Le Doge. J'y suis déjà, et mon sang montera vers le ciel avant les âmes de ceux qui vont le répandre. — Toutes mes terres sont-elles confisquées ?

Ben. Elles le sont, ainsi que tes joyaux, tes trésors, tes biens de toute nature, excepté deux mille ducats dont tu peux disposer.

Le Doge. Cela est dur; — j'aurais désiré réserver mes terres près de Trévise, que je tiens, par investiture, de Laurence, comte-évêque de Céneda, et qui devait constituer un fief perpétuel transmissible à mes héritiers; j'aurais désiré, dis-je, les partager entre ma femme et mes parents, abandonnant à l'État mon palais, mes trésors, et tout ce que je possède à Venise.

Ben. Tes parents sont eux-mêmes frappés d'interdit; leur chef, ton neveu, est menacé d'une accusation capitale; mais le Conseil ajourne pour le moment sa décision à son égard. Si tu veux faire une dotation à ta veuve, ne crains rien, justice lui sera rendue.

Ang. Seigneur, je ne prendrai point ma part des dépouilles

de mon mari! Sachez qu'à dater de ce jour je me consacre à Dieu, et vais chercher un refuge dans le cloître.

LE DOGE. Allons! ce moment est pénible, mais il prendra fin. Avez-vous quelque chose encore à m'imposer outre la mort?

BEN. Il ne te reste plus qu'à te confesser et à mourir. Le prêtre est revêtu de ses habits sacerdotaux, le cimeterre est tiré du fourreau; l'un et l'autre t'attendent. — Mais, surtout, ne songe point à parler au peuple; une foule innombrable se presse autour des portes, mais elles sont fermées: les Dix, les Avogadori, la Junte et les principaux des Quarante assisteront seuls à ton supplice, et sont prêts à escorter le doge.

LE DOGE. Le doge?

BEN. Oui! le doge. Tu as vécu et tu mourras souverain; jusqu'au moment qui précédera la séparation de ta tête et de ton corps, cette tête et la couronne ducale resteront unies. Tu oublias ta dignité quand tu te ravalas à comploter avec d'obscurs coupables; nous ne l'oublions pas, nous, et, jusque dans ton châtiment, nous respectons la dignité du prince. Tes vils complices sont morts comme meurent des chiens ou des loups; mais toi, tu succomberas comme succombe le lion sous les coups des chasseurs, entouré par ceux qui éprouvent encore pour toi une noble compassion, et déplorent cette mort inévitable qu'a provoquée ta sauvage colère, ta royale audace. Maintenant nous te laissons te préparer; termine promptement, et bientôt nous t'accompagnerons à l'endroit où naguère nous avons été unis à toi comme tes sujets et ton sénat, et où maintenant ces liens doivent être pour jamais rompus. — Gardes! escortez le doge jusqu'à son appartement. (*Ils sortent.*)

SCÈNE II.

L'appartement du Doge.

LE DOGE, prisonnier; LA DUCHESSE.

LE DOGE. Maintenant que le prêtre est parti, il serait inutile de prolonger de quelques minutes ma misérable existence...

Encore une douleur, celle de te quitter, et je laisserai dans le sablier le peu de sable qui y reste encore de l'heure qui m'a été accordée. — Le temps et moi nous avons réglé nos comptes.

ANG. Hélas! et c'est moi qui suis la cause de tout ceci, la cause innocente! C'est ce funèbre hyménée, cette lugubre union que, pour complaire aux vœux de mon père, tu promis de contracter au moment de sa mort, qui a scellé la tienne!

LE DOGE. Non: il y avait en moi quelque chose qui me prédisposait à subir un grand revers. Je m'étonne seulement qu'il ait attendu si longtemps, et cependant il m'avait été prédit?

ANG. Comment, prédit?

LE DOGE. Il y a bien longtemps de cela, si longtemps que l'époque en est douteuse dans ma mémoire; et néanmoins nos annales l'ont conservée. J'étais jeune, je servais le sénat et la république en qualité de podestat et capitaine de la ville de Trévise. Un jour de fête, l'évêque, qui portait le saint-sacrement, excita mon impatience et ma colère par sa lenteur et sa réponse arrogante aux reproches que je lui adressais. Je levai sur lui la main, le frappai, et le fis tomber par terre avec son fardeau sacré. Après s'être relevé, il étendit vers le ciel ses mains tremblantes d'un pieux courroux; puis, montrant l'hostie sainte qui avait échappé de ses mains, il se tourna vers moi, et dit: « Un moment viendra où celui que tu as renversé te renversera; la gloire désertera ta maison, la sagesse abandonnera ton âme, et, au milieu de la maturité de ton esprit, une démence de cœur te saisira; tu seras déchiré par les passions à une époque de la vie où, chez les autres hommes, les passions s'éteignent ou se transforment en vertus; la majesté de la vieillesse ne couronnera ta tête que pour la faire tomber; les honneurs seront les avant-coureurs de ta ruine, les cheveux blancs de ta honte, les uns et les autres de ta mort, mais non de cette mort qui sied au vieillard. » Ce disant, il continua son chemin. — Sa prédiction se vérifie.

ANG. Et comment, ainsi averti, ne vous êtes-vous pas